Extrait du registre des délibérations Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » Conseil municipal du 14 décembre 2015 Séance du 25 novembre 2015

18 Médiathèque – demandes de subventions sur projets auprès du CRP et de la DRAC

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

## Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

Conseillères municipales & conseillers municipaux:

MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM
DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, LEHNER, MM. BOUKHACHBA, MONTES,
BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI,
M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme Aicha GUENDOUZE Mme Mariline DUHIN Pouvoir à :

**Mme Nicole CAPON** 

Pouvoir à :

M. Cédric LEMAIRE

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :

39

- Nombre de conseillers en exercice :

39

Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

39

Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

La médiathèque Antoine Chanut organise chaque année des animations destinées à tout public.

## En 2016 sont prévues :

- Une Résidence d'auteur Poésie avec Anne MULPAS, auteur, Mise en place d'ateliers d'écriture de poésie avec des classes de Creil, Edition d'un recueil.
- > Un Automne au Moyen-âge

Projet autour de la thématique du Moyen-âge se déroulant sur 3 mois dans les 3 Médiathèques de CREIL, centre ville et quartiers,

Mise en place d'ateliers, de rencontres, débats, cafés et goûters philo, contes, lectures, musique, spectacles... autour du Moyen-âge.

Dans le cadre de ces animations culturelles ayant pour objectif le développement du livre et de la lecture en direction de tous les publics, il vous est proposé :

→ de solliciter une subvention de 6 500 € auprès du Conseil Régional de Picardie (CRP);

 de solliciter une subvention de 5 800 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie (DRAC).

Vous êtes appelés à voter.





## ntena

Le conseil municipal:

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 25 novembre 2015, Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants: 39

Pour: 39

Contre: 0 Abstention: 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1<sup>er</sup> : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 6 500 € auprès du Conseil Régional de Picardie (CRP) et une subvention de 5 800 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie (DRAC).

Article 2 : d'imputer les recettes aux crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, comptes 321/7472/CE et 321/74718/CE.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

1 6 DEC. 2015

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 21/12/15

et publication ou notification le ... 28/12/15.

CREIL, le ... 78 L121 2015

Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation Le Directeur Général des Sepvices

Philippe RAI



